ZAÏM BENSACI, PRÉSIDENT DU CNC/PME, AU *SOIR D'ALGÉRIE* :

«Le retour d'Ouyahia favorise le patriotisme économique»

Dans cet entretien qu'il nous a accordé, le président du Conseil national consultatif pour la promotion des PME estime qu'il y a une nouvelle orientation tant sur le plan politique qu'économique, laquelle, à son avis, va dans le bon sens. Connu pour ses critiques pertinentes, pour lui, le pacte économique et social, auquel son entité n'a pas adhéré, est un échec. Quant au retour d'Ouyahia à la tête de l'exécutif, il estime qu'il favorise le retour de ce qu'il appelle le patriotisme économique après une période de flottement et de laxisme.

Entretien réalisé par Fatma Haouari

Le Soir d'Algérie : Quelle lecture faites-vous de la loi de finances complémentaire pour 2008 ? Qu'apporte-t-elle de positif à la PME ?

Zaïm Bensaci : En ce qui concerne les dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2008, je dirais tout ce qui est bien est bon à prendre à partir du moment où il y a un plus. Elle est équilibrée s'agissant des taxes instituées mais elle reste très peu encourageante pour la PME. Celle-ci demeure confrontée aux mêmes problèmes récurrents concernant l'investissement, le financement...

Des fonds pour des secteurs en tension viennent d'être institués comme celui destiné aux agriculteurs, ces fonds peuvent-ils réellement contribuer au développement économique, sachant que des caisses spéciales du même genre n'ont pas eu l'effet escompté ?

C'est le verre à moitié plein à moitié vide ! Personnellement, je suis un peu perplexe. Je ne sais pas vraiment si ces fonds jouent réellement leur rôle. Je ne peux pas le dire mis à part pour le secteur de l'agriculture. Il y a un progrès dans ce sens.

Beaucoup de choses ont été faites comme l'effacement des dettes des agriculteurs, l'accès au crédit à un taux zéro mais de là à dire que l'agriculture se porte bien ou qu'elle va se porter mieux avec l'instauration de ce fonds, je n'en suis pas sûr quand on voit le volume d'importation qui dépasse le seuil tolérable.

Il faut une véritable stratégie, voire un renouveau dans ce domaine. C'est un secteur très sensible et ce n'est pas avec un fonds qu'on va régler le problème.

Que pensez-vous du nouveau programme de mise à niveau Meda II et quelle évaluation faites-vous de l'ancien ?

Le programme de mise à niveau Meda II a pour particularité qu'il sera dirigé par un Algérien. C'est déjà une bonne chose. On espère seulement que le directeur qui sera choisi aura le profil qui convient pour éviter les lacunes et les insuffisances contenues dans le premier programme. Ce dernier a le mérite d'avoir existé mais il n'a pas été efficace. Il n'a pas donné de résultats probants. C'est un programme tous azimuts qui n'a concerné que quelque 400 entreprises.

L'Algérie mérite mieux. On a fait au départ un choix restrictif. On a pris des entreprises qui étaient en bonne santé financière. Ce qui n'était pas logique.

Certaines entreprises n'avaient pas de problème de gestion mais avaient des difficultés financières dans le cadre des différents réajustements, notamment les entreprises créées après 1988 qui ont subi la perte de change dont le nombre est estimé à environ un millier. Elles ont été exclues.

La mise à niveau est tout un ensemble matériel et immatériel. Elle doit s'inscrire dans la continuité. Pour notre part, nous pensons que du moment qu'on entame un programme de mise à niveau, il faut cibler des filières et des entreprises pour les mener à bon port.

Je vous cite un exemple : si on prend la décision d'exporter, on doit impérativement cibler les entreprisses destinées à l'exportation. On va les préparer et les mettre à un niveau de compétitivité qui leur permettrait d'atteindre les objectifs assignés. C'est ce qu'ont fait nos voisins tunisiens. Ils ont utilisé le programme de mise à niveau à bon escient en ciblant les filières.

Vous avez vivement critiqué l'accord d'association avec l'UE, pensez-vous qu'il n'a pas été suffisamment réfléchi avant d'être signé par la partie algérienne ?

Si on prend cet accord d'association, on verra que les barrières douanières vont sauter d'ici 2013 et on aura une libre circulation des marchandises en dehors des droits et taxes.

Que nous ont-ils apporté les Européens ? Ce soi-disant programme de mise à niveau pour que les entreprises algériennes existantes ou celles qui vont être créées soient à même de concurrencer ou d'apporter un répondant aux entreprises européennes.

Faisons le constat ! Est-ce que nos entreprises sont aptes à faire face aux entreprises européennes à part deux ou trois ? Dans leur ensemble, nos PME ne sont pas prêtes à rivaliser avec cette concurrence qui arrive. Il n'y a pas eu de création de PME et je dis attention !

L'Algérie va devenir le déversoir de l'Europe. Notre pays doit produire et se débarrasser du carcan de l'importation. Pour cela, il faut stimuler la création des PME productrices, conforter et consolider celles qui existent.

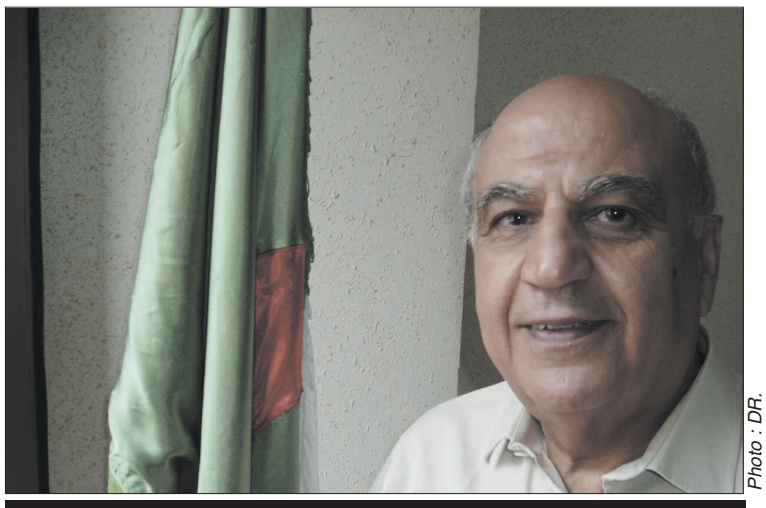

Photo : DR.

Zaïm Bensaci.

Et que pensez-vous du projet pour l'Union pour la Méditerranée (UPM), est-ce qu'il ne va pas aussi dans le même sens ?

L'UPM est présentée comme un projet formidable qui favorise les échanges entre la rive nord et la rive sud pour compenser les disparités qui existent entre elles mais dans les faits, il n'en est rien. L'Algérie que va-t-elle gagner dans cette affaire ? Quels sont nos intérêts ?

Est-ce qu'on va encore ouvrir nos frontières et faire bénéficier notre marché au Bassin méditerranéen.

Nous sommes dans une situation critique et fragile. Il va y avoir une rencontre à New York qui est un peu le prolongement du rendez-vous de Marseille. Personnellement, je ne sais pas ce que ce projet apporte pour le pays… on verra.

Et concernant l'adhésion à l'OMC ?

Vaut mieux être dedans que dehors mais pas à n'importe quel prix ! Il faut souligner que l'adhésion à l'OMC suppose aussi d'autres contraintes qui viendront s'ajouter à celles déjà existantes. C'est un processus qui est en cours et je ne pense pas que sa finalisation soit pour demain. Peut-être qu'entre-temps on aura redressé la barrière.

Le pacte économique et social est-il réellement appliqué ?

Non concerné ! Je ne me suis compromis dans aucun engagement !

On dit que les banques publiques ne s'impliquent pas beaucoup dans la vie économique, qu'en pensez-vous, faut-il pour cela les privatiser ?

Nos banques ont besoin de mise à niveau. Il faut revoir leur statut. Il ne faut pas oublier qu'elles ont accompagné tous les grands investissements. La chose qu'on doit absolument faire est la dépénalisation de l'acte de gestion.

On a fait de nos banquiers des lampistes dans beaucoup d'affaires. Ils ont la peur au ventre alors qu'ils doivent être sereins pour accomplir leurs missions.

Actuellement, nos banques sont des entités commerciales, il faut qu'elles deviennent économiques pour pouvoir accompagner les entreprises et participer à l'effort national pour le développement.

Cependant, tout le monde parle de leur rôle mais rien n'est fait pour que cela change. Il faut à mon avis une décision politique.

Personnellement, je ne suis pas pour la privatisation totale de nos banques publiques. Une banque étrangère qui vient et qui trouve tout un réseau, cela veut dire que toute l'Algérie va être à sa disposition. Cela ne s'est pas fait. C'est peut-être une prise de conscience. Tant mieux !

Justement, le président, dans une récente sortie médiatique, n'a pas été de main morte avec les banques étrangères à qui il demandait de s'impliquer davantage dans l'économie nationale et de ne pas se limiter au commerce extérieur et aux incitations à la consommation, comment avez-vous réagi à cette sortie ?

Il faut que ces banques s'impliquent. Elles n'apportent rien. Elles se comportent comme des caisses. Elles encouragent la consommation.

Elles jouent sur les délais rapides des opérations bancaires pour attirer les importateurs qui se sont rués vers elles. Elles font beaucoup de gains. Il va sans dire qu'elles sont professionnelles mais elles doivent contribuer à l'investissement.

Elles encouragent les crédits à la consommation et mettent les gens dans la difficulté. Elles engrangent un maximum d'argent à travers des taux d'intérêt élevés mais en contrepartie, elles ne contribuent pas au développement.

Entre le ministère de l'Industrie et la Promotion des investissements et le secteur de la PME, il existe des divergences liées notamment à la sous-traitance. Expliquez-nous votre position par rapport à ce problème.

Peu importe la stratégie qui doit être mise en place. Ce qui doit primer, ce sont les intérêts de l'Algérie.

Ce sont les décideurs qui doivent faire la part des choses. Ne nous laissons pas entraîner dans des tourbillons où on va encore se retrouver une main devant une main derrière.

Le capital étranger, aujourd'hui, il est là parce qu'il y a de l'argent à prendre, demain, quand il n'y en aura plus, il partira ailleurs. Il faut donner la chance aux nationaux qui ont leurs racines dans leur pays pour qu'ils profitent de la situation d'embellie financière et participent au développement économique national.

A ce propos, il faut réviser le code des marchés publics. Il faut y insérer une clause pour que les entreprises nationales soient prioritaires, qu'elles aient une part du marché.

Il est anormal que le marché national revienne aux autres. Quand une grande entreprise étrangère rafle un gros contrat, il faut exiger qu'elle fasse appel à des sous-traitants algériens. C'est de cette manière qu'on favorisera la création des PME dans tous les domaines, y compris le secteur pétrolier.

Tenez ! Sonatrach achète des pièces de rechange à l'extérieur d'un montant de 4 milliards de dollars par an.

Une bonne partie de ces pièces peut être fabriquée ici dans le cadre de la sous-traitance dans des zones comme Hassi-Messaoud ou Arzew.

Une part non négligeable de ce pactole qui tombe dans l'escarcelle des étrangers irait aux nationaux. Les exemples ne manquent pas. Vous voyez tout ce qu'on peut faire pour développer nos entreprises.

On perçoit à travers les récentes décisions économiques, notamment en direction des investisseurs étrangers, que l'on s'achemine vers un réajustement ou un changement dans l'orientation économique et peut-être même politique du pays. Est-ce que vous le confirmez ?

Absolument ! Et c'est tant mieux ! Le retour d'Ouyahia favorise le patriotisme économique. Nous sommes passés par une période néfaste. Les choses sont en train de changer. Parlons des investisseurs étrangers et leur apport en know how. On n'arrête pas de nous rebattre les oreilles avec ce fameux transfert de technologie pour justifier les avantages et autres privilèges qui leur sont accordés. Il n'y en a jamais eu ! Qu'apporte un opérateur de téléphonie mobile sur le plan technologique en Algérie ? rien ! Les portables sont importés, on ne les fabrique pas ici.

●●●

●●●

Les constructeurs automobiles non plus ! C'est la vente en l'état.

Le secteur du bâtiment pareil ! Les Asiatiques et autres ramènent leur main-d'œuvre et leurs ingénieurs avec eux. Mieux ! Prenons le cas du groupe Lafarge qui a pris un pourcentage important dans une cimenterie.

Il signe un contrat de management qu'il fait payer cash et très cher aux autorités. Nous sommes dans un cas de partenariat et on nous fait payer le management. C'est ahurissant ! Nous sommes très loin de la notion de transfert de technologie.

Quand je vois les concessionnaires automobiles monter au créneau parce qu'ils doivent payer une taxe, cela me révolte. Et pourquoi ne payeraient-ils pas une taxe (1%) ?

On fait bien payer des taxes aux petits commerçants. Et eux aussi sont des commerçants avec des chiffres d'affaires colossaux. C'est un juste retour des choses. L'un des importateurs de véhicules a déclaré qu'il a fait 13 milliards de bénéfice.

Ce n'est pas rien. Je vais plus loin. Prenons le cas de Renault qui détient la première place des ventes en Algérie. Il préfère s'implanter au Maroc et créer 45 000 emplois. Comment se fait-il que les institutions de l'Etat, compte tenu de la position de Renault qui est presque anti-nationale, achète dans le cas d'un appel d'offres des véhicules de ce concessionnaire ? L'administration est celle qui achète le plus chez ce concessionnaire. Moi, je dis non, ce n'est pas normal ! Prenez les Tunisiens, quand ils ont acheté des Airbus, ils ont exigé que la sous-traitance soit locale. C'est cela la bonne gestion.

Vous organisez une conférence-débat lundi autour du thème «Les défis de l'intelligence économique», que signifie ce concept et pourquoi le choix d'un tel sujet maintenant ?

En effet, nous avons pensé à préparer cette conférence car le sujet de l'intelligence économique est d'actualité. On parle des pôles industriels d'excellence de Sétif et Bordj-Bou-Arréridj. Les gens qui y sont installés font du montage de téléviseurs, climatiseurs, etc. Ce n'est ni plus ni moins que de l'assemblage. Des produits importés qu'on assemble. Il n y a aucune industrie dans ces pôles. L'université doit être sollicitée car l'industrie suppose l'innovation, la création et la recherche de l'excellence.

Nous devons être capables de fabriquer et de produire. L'intelligence économique sous-entend aussi l'encouragement à l'émergence des champions nationaux. Avec la mise en chantier par le gouvernement d'un nouveau projet de stratégie industrielle et les changements opérés dans la politique d'investissement avec l'introduction de nouvelles règles, on marque le retour de l'Etat dans son rôle de stratège et de grand ordonnateur du développement industriel national. Certains craignent un retour en force de l'étatisme dans les dossiers économiques mais il faut savoir que, même dans les économies les plus libérales, la loi peut empêcher les ventes de filiales de groupes étrangers sans l'aval du gouvernement. Les autorités monétaires et le fisc algérien ont également un droit de regard sur les transactions effectuées par les sociétés étrangères dans notre pays. Comme cela se pratique ailleurs. Il s'agit d'éloigner les éventuels «prédateurs». L'Etat peut toujours protéger certains secteurs stratégiques contre des prises de contrôle étrangères. L'Etat algérien a tout à fait le droit d'étendre sa souveraineté par un contrôle accru des transferts des sociétés étrangères.

Ceci est loin d'être une hérésie. Je suis heureux de constater que l'on prenne enfin conscience de l'intérêt de l'intelligence économique, une préoccupation managériale d'une actualité brûlante dans les pays les plus avancés. Le patriotisme économique doit être perçu comme un terme moderne de l'économie mondiale. La préférence nationale doit être fondée sur l'innovation, la qualité, la recherche de l'excellence et des standards internationaux de performance. Le cas du président américain Bush face à la crise sidérurgique aux Etats-Unis ou encore celui de Dominique de Villepin et l'échec de l'OPA menée par Pepsi sur Danone sont édifiants. Le débat sur les risques d'OPA pour les entreprises françaises avait resurgi lors de l'offre hostile lancée par le Groupe Mittal Steel sur Arcelor. Toutefois, la loi sur les OPA ne s'appliquera pas à Arcelor qui est une société de droit luxembourgeois. Comme vous voyez, même en France le gouvernement peut s'opposer à la prise de contrôle d'une entreprise française par un investisseur étranger. Cela peut poser un problème au niveau de la libre circulation des capitaux mais il y va aussi surtout de la défense de l'intérêt national avec lequel on ne badine pas

F. H.

SIDI SAÏD DEVANT LES CADRES SYNDICAUX DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ROUIBA :

«La SNVI sera leader de la relance du secteur public économique»

«La SNVI peut être le leader du secteur de la mécanique en Algérie. Elle fera partie des entreprises publiques qui bénéficieront prochainement d'une bouffée d'oxygène pour retrouver sa place au sein de la sphère économique nationale.» Cette déclaration faite hier par le SG de l'UGTA devant les cadres syndicaux de la SNVI a créé enthousiasme et joie chez les représentants des 8 200 travailleurs

Abder Bettache - Alger (Le Soir) -Les propos de Sidi Saïd tenus devant les cadres syndicaux de la SNVI en présence du premier responsable de cette entreprise sont-ils annonciateurs de «l'espoir de voir celui qui fut le fleuron du secteur de la mécanique en Algérie renaître de ses cendres ?»

Le secrétaire général de l'UGTA est-il porteur d'un message en direction du monde du travail ?

Un message s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle approche économique en faveur du secteur public ?

Tout porte à le croire. Pour un grand nombre d'observateurs, les déclarations faites par Abdelmadjid Sidi Saïd hier au niveau du complexe de la SNVI à Rouiba et avant-hier à Tizi- Ouzou sont révélatrices d'importantes mesures que le gouvernement va prendre en faveur des entreprises publiques.

Le secrétaire général de l'UGTA dispose de l'information. Il a profité de son déplacement à Tizi Ouzou et au complexe des véhicules industriels de Rouiba pour donner les contours de cette nouvelle approche.

Temmar n'a jamais visité la SNVI

«Avec ses 8 200 travailleurs, la SNVI œuvre pour la stabilité de toute une région mais aussi pour garantir la pérennité d'emploi de 200 000 personnes.

Le secteur public économique peut reprendre vie dans notre pays et cela reflète la volonté des pouvoirs publics de faire de ce secteur un leader de l'économie nationale en compagnie d'un secteur privé générateur d'emplois et de richesses.

Aujourd'hui, il y a une prise de conscience globale et un grand nombre d'entreprises vont bénéficier de bouffées d'oxygènes pour se relancer», a déclaré le secrétaire général de l'UGTA.

«Il faut mettre en place une culture économique nationale et dans ce cadre la SNVI aura un avenir radieux et elle sera un élément phare de la relance économique nationale», a-t-il ajouté.

Hier, lors de son déplacement au complexe des véhicules industriels de Rouiba, la délégation ayant accompagné le premier responsable de la Centrale syndicale a eu à visiter les différentes unités de production.

Les haltes effectuées tant au niveau de la fonderie que de l'unité de carrosserie ont permis aux visiteurs de relever l'importance d'un tel complexe, qui dans un passé récent employait jusqu'à 18 000 travailleurs.

Et à ce propos, il nous a été permis de voir que contrairement à ce qui se disait ici et là, les travailleurs du complexe SNVI font dans la production des véhicules industriels et non pas de l'assemblage et du montage.

La preuve est illustrée par la commande considérable de véhicules et de bus faite par les ministères de la Défense nationale, des Transports (RSTA) et de l'Enseignement supérieur. «Beaucoup de fausses choses ont été dites à propos de la SNVI. Leur objectifs était de pousser la SNVI à mettre les clés sous le paillasson ou encore faciliter sa fermeture.

Comme en octobre 1988, où les travailleurs ont pris la défense de leur complexe, aujourd'hui, ils poursuivront ce combat. On n'a pas cessé de parler de privatisation et de partenariat, mais vous savez que le ministre en charge de ce dossier n'a jamais mis les pieds au complexe. Temmar parle de privatisation de la SNVI, mais malheureusement, il n'y a jamais mis les pieds», s'insurge un syndicaliste.

Assainissement des entreprises publiques déstructurées

Lors de son intervention devant les membres de son conseil syndical en présence du P-dg de l'entreprise et du SG de l'UGTA, M. Belmouloud a déclaré que l'entreprise «accuse un déficit sur le plan financier».

Selon lui, «ce déficit est amputé aux pouvoirs publics». «La SNVI est l'unique entreprise en Algérie qui n'a pas bénéficié d'un assainissement financier», a-t-il ajouté.

Les propos du SG du syndicat d'entreprise de la SNVI interviennent au moment où on annonce que «les entreprises publiques déstructurées vont bénéficier de nouvelles mesures visant à accorder au gouvernement, à travers le Trésor public, une «autorisation permanente en matière d'assainissement financier» de ses entités économiques.

C'est l'article 50 du projet de loi de finances 2009 qui indique que «le Trésor public est autorisé à procéder à l'assainissement financier des entreprises et établissements publics déstructurés.

Le financement de cette opération s'effectuera sur des ressources budgétaires ou d'emprunt, ainsi qu'à travers le traitement des créances du Trésor sur ces entreprises».

A cet effet, il est précisé que «des crédits budgétaires sont dégagés annuellement» et mis en place, selon des modalités qui seront fixées par le ministre des Finances, sur la base du besoin effectivement enregistré.

A. B.

LE PORTE-PAROLE DE L'UGCAA L'A DÉCLARÉ HIER

«La mise à niveau des marchés se fera en 2009»

Selon l'UGCAA, un important programme de mise à niveau des marchés est lancé et s'étendra à l'horizon 2014.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) -Abordant hier la question du rôle des APC dans le développement local et l'organisation des marchés lors d'une conférence de presse, les représentants de l'Union générale des travailleurs algériens sont revenus sur la désorganisation qui règne dans ces lieux fortement fréquentés.

Le porte-parole de l'UGCAA a exprimé sa satisfaction suite aux déclarations faites par le président de la République la semaine écoulée lors de l'audition du ministre du Commerce.

«Nous saluons la décision prise et qui concerne l'organisation des marchés. Cette tâche n'est plus désormais seulement sous la responsabilité du ministère du Commerce mais fait partie des prérogatives du gouvernement.

C'est d'ailleurs un point sur lequel le président de la République a insisté», a déclaré M. Boulenouar porte-parole de l'UGCAA. Il s'agit aussi, selon l'intervenant, de la décision de mise à niveau des marchés.

Ces derniers, rappellera M. Boulenouar, souffrent de désorganisation, de mauvaises conditions d'hygiène et de prolifération de vendeurs à la sauvette. Le représentant de l'UGCAA a par ailleurs expliqué que l'accélération des modifications dans la loi qui organise les marchés et les activités commerciales ne peut être que bénéfique pour les secteurs.

Désormais, les marchés de distribution seront aussi classés en réseau national, régional, local et de proximité. Ainsi, il s'agit pour l'année 2009 d'effectuer la mise en conformité des marchés. L'opération se poursuivra à l'horizon 2009-2014.

Des engagements de la part de la tutelle concerneront la réhabilitation de 35 marchés de gros, et plus de 700 marchés de détail. Par ailleurs et dans la cadre du programme 2009-2014 seront réalisés 50 marchés de gros (nationaux et régionaux), 838 marchés de détail et 1000 marchés de proximité.

F.-Z. B.